

Charte d'utilisation de l'espace participatif de la concertation citoyenne sur la vaccination

Cet espace participatif permet à chaque citoyen d'adresser ses questions et de donner son opinion au sujet de la vaccination, des vaccins et de la politique vaccinale. Toutes les contributions seront lues, analysées et prises en compte par le comité d'orientation de la concertation. La synthèse de ces contributions viendra nourrir le rapport final de conclusions du comité d'orientation, remis en décembre à la Ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Les contributions postées sur l'espace participatif peuvent être lues par tous les internautes. Le dépôt d'une contribution sur l'espace participatif implique la connaissance et l'acceptation de la présente charte. Toute contribution qui ne respecterait pas cette charte est susceptible d'être adaptée ou supprimée par le modérateur.

1. Je m'exprime dans un langage correct et compréhensible.

Les internautes doivent respecter une courtoisie nécessaire au bon déroulement de cette étape de la concertation citoyenne et veiller à l'utilisation d'un langage correct et compréhensible en évitant d'écrire tout en majuscules, en phonétique et/ou en langage « SMS ». Les internautes ne doivent pas déposer de contributions à caractère insultant.

2. J'exprime mon opinion et respecte celle des autres.

L'espace participatif a pour fonction de recueillir les opinions et les questions adressées aux pouvoirs publics. Il n'a pas vocation à devenir un forum de discussion. Les contributeurs s'abstiendront de dénigrer ou condamner les prises de position déjà publiées.

3. Je ne dépose pas plusieurs fois la même contribution.

Les internautes ne doivent déposer que des contributions en rapport avec le thème de la concertation : la vaccination, les vaccins et la politique vaccinale. Ils ne doivent pas déposer plusieurs fois la même contribution (spams, copier-coller ou assimilés), sous peine de suppression.

4. Je respecte l'anonymat des contributions.

Une contribution peut être formulée à titre individuel ou au nom d'un groupe. Les contributions individuelles sont anonymes, les contributions collectives peuvent être signées. Les mentions relatives à l'identité et aux coordonnées d'un contributeur ou d'une personne privée seront supprimées.

5. Je respecte les lois et règlements français en vigueur.

Les internautes s'engagent à ce que le contenu de leurs contributions respecte les lois et règlements français en vigueur, ne soit pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes ou à des droits détenus par des tiers.

Il est notamment interdit de publier des contributions dont le contenu comporte des éléments :

- de nature commerciale, publicitaire ou promotionnelle ;
- de nature à porter atteinte à la vie privée d'autrui, au droit à l'image des personnes ou comportant des données personnelles ;
- de nature sexuelle (racolage, prostitution, pornographie, pédophilie) ;
- à caractère raciste ou xénophobe, diffamatoire, grossier ou injurieux, agressif ou violent ;
- exprimés à des fins de propagande, de prosélytisme, à des fins politiques, religieuses ou sectaires ;
- susceptibles de porter atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers (marque, droit d'auteur, dessin et modèle, brevet).

Les utilisateurs de l'espace participatif peuvent signaler les contributions ne répondant pas à cette charte d'utilisation à l'adresse contributions@concertation-vaccination.fr